

Conseil municipal

Séance spéciale du 29 octobre 2007

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 29^e jour d'octobre 2007, à 19h30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Christiane Marcoux et Michelle Power, ainsi que messieurs les conseillers Yvan Berthelot, Jean Fontaine, Gaétan Gagnon, Michel Gauthier, Jean Lamoureux, Philippe Lasnier, Stéphane Legrand et Germain Poissant siégeant sous la présidence de monsieur Gilles Dolbec, maire, le tout formant quorum selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, L.R.Q., c.C-19.

Monsieur le conseiller Marco Savard, est absent.
Monsieur le conseiller Robert Cantin, est absent.

Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 19h35

ORDRE DU JOUR

No 2007-10-0733

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Michelle Power

29 octobre 2007

Que l'ordre du jour de la présente séance spéciale soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 26 octobre 2007 et signifié dans les délais prescrits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions.

Aucune question n'est posée.

- - - -

No 2007-10-0734

Offre de location d'espaces au Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville

CONSIDÉRANT que la ville projette le développement d'une partie du « Complexe Singer » à des fins médicales ;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, pour des fins d'amélioration des services à la population, de regrouper certains services médicaux en un seul endroit ;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Gaétan Gagnon

Que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu offre au Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville la possibilité de louer des espaces dans les futurs bâtiments qui seront construits sur le site du « Complexe Singer », soit sur le lot projeté n° 1468 du cadastre officiel de la Ville de Saint-Jean, le tout tel que montré au plan préparé par Bérard Tremblay, arpenteurs-géomètres, en date du 26 juin 2007 et portant le numéro 21967 de ses minutes.

Que cette offre concerne une superficie approximative de 2 994 mètres carrés située au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment à être construit, pour un terme de dix (10) ans et moyennant un loyer annuel de 150,69 \$ le mètre carré, incluant le loyer de base, les travaux d'aménagement, les frais d'exploitation et l'entretien ménager.

29 octobre 2007

Le coût du loyer sera égal à celui que le Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville paie pour les locaux qu'il occupe à l'intérieur du bâtiment situé au 978, boulevard du Séminaire Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu ;

Que le greffier ou la greffière adjointe et l'avocat-conseil soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tout document relatif à cette affaire.

Que la présente résolution abroge et remplace la résolution n° 2007-08-0545 adoptée le 6 août 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions.

Aucune question n'est posée.

- - - -

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucun dossier particulier ne fait l'objet de discussion.

- - - -

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2007-10-0735

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Gaétan Gagnon

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

29 octobre 2007

La séance se lève à 19h40

Greffier

Maire
